

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 26

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Châteaux de sable

Un rétro-projecteur Beseler à l'essai pour 8 jours



Pour vous permettre d'éprouver et de connaître les nouvelles techniques d'enseignement, nous vous donnons la possibilité de recevoir par simple retour du bon ci-joint, sans engagement et sans frais

1 Porta-Scribe type S (sans douane et ICHA) avec lampe et câble compris
Fr. 694.—

1 paire de porte-rouleau avec rouleau compris
Fr. 76.—

**Département Audio-Visuel
Perrot S.A., Bienne**

Rue Neuve 5, tél. (032) 2 76 22

BON à envoyer à Perrot S.A.,
case postale, 2501 Bienne.

Veuillez m'envoyer à l'essai pour 8 jours, sans engagement et sans frais :

1 Porta-Scribe type S, avec rouleau et porte-rouleau
au prix de Fr. 694.— + 76.— Ed

Adresse : _____

Ecole d'administration de Saint-Gall

(Verkehrsschule St. Gallen)

Ecole cantonale supérieure pour les transports et l'administration

Préparation complète aux carrières de fonctionnaires CFF, PTT, douane, Swissair, Radio suisse, etc., à des professions avec possibilités d'avancement.

Cours de deux ans avec diplôme final.

Cours préparatoire de six mois

(octobre 1968 - mars 1969)

- destiné aux élèves de langue maternelle française, italienne et romanche ;
- pour l'étude approfondie de la langue allemande ;
- pour la préparation au cours de deux ans ;
- faisant suite à trois années d'école secondaire. (Bonnes connaissances de la langue allemande indispensables.)

Délai d'inscription : 23 septembre 1968.

Renseignements : **Direction de l'Ecole d'administration de Saint-Gall, Notkerstrasse 20, 9000 Saint-Gall.**



mon ami

pierrot

m'attend à la rentrée.

Abonnement de 10 Nos : **Fr. 13.50**

Abonnement de 5 Nos : **Fr. 7.—**

Editions PIERROT S.A.

51, av. de Rumine

1005 Lausanne



comité central

14^e Semaine pédagogique internationale Trogen — 16-24 juillet 1968

Si le temps déplorable qui a sévi à fin juillet n'a guère permis aux 81 participants d'admirer le pays d'Appenzell, cette 14^e Semaine n'en a pas moins connu un succès particulier, tant par la qualité des conférences que par l'ambiance chaleureuse qui régna au cours de ces journées.

Thème général :

L'éducation artistique dans ses rapports avec les divers enseignements

La présence d'une délégation tchèque, en ces heures si décisives pour leur patrie, ainsi d'ailleurs que la valeur pédagogique de leur exposé, ont été un des éléments du succès particulier de cette rencontre.

La délégation romande avait des motifs de se montrer reconnaissante : la traduction et la remise de résumés ont grandement facilité la compréhension des exposés en langue allemande.

Les participants se répartissaient comme suit : 1 Belge, 5 Danois, 17 Allemands, 3 Anglais, 3 Italiens, 2 Hollandais, 2 Norvégiens, 5 Tchèques, 43 Suisses.

Le Village Pestalozzi, vous connaissez ?

M. Arthur Bill, directeur du Village, s'attacha à définir le sens de l'action éducative qui depuis 22 ans se poursuit dans cette communauté, où ont vécu, plusieurs centaines d'enfants. Des contacts subsistent entre le Village et ses protégés, qui propagent là où ils exercent leur activité professionnelle l'idéal de fraternité et de compréhension qu'ils ont vécu si pleinement. La visite du Village, tout émaillé des beaux sourires des Coréens et des Tibétains — les autres enfants sont en vacances dans leurs pays respectifs — est toujours une révélation émouvante. A noter l'édification récente d'un lieu de culte commun aux diverses confessions, dû à la générosité d'un Vaudoise, Mme Marcèle Gysin de Pully. C'est une réalisation hardie de l'architecte zurchois Ernst Giseler.

Dans les locaux de la nouvelle école secondaire une exposition de dessins d'enfants frappait par sa richesse d'expression.

Séparés pour l'instruction de base qui se donne dans chaque Maison, les enfants reçoivent en commun leurs leçons de dessin, de musique et de sport, nouant ainsi de précieuses amitiés dans une ambiance d'émulation et de recherche personnelle.

Direction de la Semaine

Nos collègues Paul Binkert, rédacteur de la Schw. Lehrerzeitung et Dr Ulrich Bühler, directeur du Séminaire de Kreuzlingen, ont mis tous leurs soins à l'organisation de cette Semaine, où les loisirs, les excursions, les films ont apporté d'agréables diversions. Au bureau, plusieurs secrétaires ont fonctionné avec conscience et bonne hu-

meur. Organisation à la fois souple et précise, dont on a souligné la qualité. A noter aussi la valeur des traductions fidèles de Francis Bourquin, rédacteur de langue française à la Schweizer Lehrerzeitung.

Les conférences

Un magistral exposé du Dr Ulrich Bühler ouvrait la série des conférences. S'attachant à définir l'activité créatrice par rapport au développement des capacités, M. Bühler voit bien le danger d'une éducation dilettante : on peut très bien imaginer une classe heureuse de dessiner, de chanter, de jouer, de danser, parcourant les calmes collines, sachant admirer un coucher de soleil... Mais ces élèves seront-ils armés pour une vie aux exigences inexorables ? Et Ulrich Bühler évoque le maître « authentique » qui s'entend à développer l'activité créatrice sans négliger le développement des capacités. Quant à M. P.-E. Müller, maître secondaire à Davos et rédacteur de la Schw. Lehrerzeitung, on apprécia ses deux exposés, très documentés, consacrés à l'activité esthétique en rapport avec l'enseignement des langues, et à une séduisante étude des relations entre la peinture et la poésie. Comparaisons ingénieuses avec le monde de l'impressionnisme, accompagnées d'une série de clichés fort originaux.

Le professeur Wolfgang Schulz, docent de l'Académie pédagogique de Berlin, nous gratifia — entre deux avions — d'une étincelante improvisation, mettant en cause nos conceptions peut-être un peu trop conformistes, de l'art à l'école. Prenons garde à la naïve satisfaction issue d'œuvres médiocres, et à toute forme d'art qui se suffit à elle-même, fermant l'accès à d'autres modes d'expression. Le professeur Schulz ironisa sur maintes formes d'art dont nous nous satisfaisons trop facilement, estime-t-il... Il se défie également d'une certaine fonction « consolatrice » d'un art que l'Etat offrirait au peuple laborieux. Disparu aussi rapidement qu'arrivé, le distingué et brillant professeur berlinois ne nous donna pas le temps de discuter avec lui ses affirmations impromptues et quelque peu agressives. Néanmoins il y avait là une remise en question salutaire, qui souleva tout au long de la Semaine d'utiles controverses. M. H. Widmer, professeur, maître de dessin à l'Ecole cantonale d'Aarau, illustre de clichés suggestifs un exposé d'une riche substance, résultat d'une recherche personnelle très poussée : Exprimer « l'inexprimable », illustrer des contes, prolonger la joie de la découverte, créer enfin, au-delà du vocabulaire et du langage, à l'aide des techniques les plus diverses. L'effort de M. Widmer aboutit inévitablement au non-figuratif, dans lequel plusieurs élèves ont réalisé des travaux d'une attachante authenticité d'inspiration, et dont M. Widmer nous commenta savamment le processus psychologique. La plupart des orateurs ont d'ailleurs souligné ce pouvoir « libérateur » de l'expression artistique sous toutes ses formes.

Pour la première fois, une délégation de Tchécoslovaquie prenait part aux entretiens de Trogen. Nous ne sommes pas

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

près d'oublier la forte personnalité de M. Jiri Nosek, peintre et graphiste, docteur de l'Institut de recherches pédagogiques de Prague — ni l'étincelant sourire du Dr Stibor, animateur incomparable. Etayé par un film et des diapos, l'exposé de Jiri Nosek sur l'éducation artistique fut fort apprécié. En remerciant les deux orateurs, M. Ulrich Bühler rappela l'influence profonde que le pédagogue tchèque Comenius (1592-1670) exerça sur les éducateurs de son temps. Ses idées rejoignaient sur plusieurs points celles de Pestalozzi. A l'heure des questions internationales, nos amis tchèques abordèrent eux-mêmes le problème (c'était à quelques jours de l'entrevue historique de Cierna Nad Tisou) des relations de leur patrie avec l'URSS, avec une hauteur de vues et une noblesse que nous n'oublierons pas. Si l'on a pu par la suite louer la modération et la réserve de la plupart des journaux suisses, nos amis n'en avaient pas moins relevé une « manchette » nettement tendancieuse, qu'ils déplorèrent ; heureux d'ailleurs d'avoir trouvé à Trogen un climat d'amitié et de compréhension. Peu d'instant après cette discussion émouvante, nous étions réunis amicalement dans la sympathique auberge du Sand, où un groupe folklorique typiquement appenzellois préparait son spectacle du 1^{er} Août. Et les cloches de sonner, et les « thaler » de rouler dans la jatte, au son des « youlées » gutturales. Nos amis Nosek et Stibor exécutèrent des chants de leur pays, les Romands lancèrent le « Vieux chalet », et un émouvant « Chant des adieux » réunit chacun dans une pensée fraternelle, au terme d'une soirée inoubliable.

M. Robert Hainard (Genève), dont la réputation de peintre, de graveur et d'écrivain a largement dépassé les frontières de la terre romande, a tout d'abord commenté une exposition de ses gravures, évocation attachante du monde secret de la nature. Dans son exposé, Robert Hainard a rendu hommage à son père, professeur à l'École des Beaux-Arts de Genève. Il a affirmé avec simplicité son refus de toute facilité, définissant cette prise de conscience de l'homme aux prises avec des forces contraires (« nous ne sommes que par rapport à ce qui n'est pas nous »). Artiste indépendant, heureux de recourir à des procédés exigeants, d'agir sur des matières résistantes, fidèle à une nature dont il craint l'avitilissement et la dégradation. Cette nature où nous renouvelons nos forces, elle est journalièrement menacée, et la discussion a porté sur les efforts, trop souvent dispersés, que les gouvernements et les associations privées poursuivent pour conserver sites et monuments. Ajoutons que Robert Hainard eut la délicate pensée d'offrir une de ses œuvres au Village Pestalozzi, où elle ornera le bureau du directeur M. A. Bill. M^{lle} Dr Lisa Rorschach assumera avec distinction la traduction de la conférence de R. Hainard.

Tout imprégnée de pure poésie, telle nous est apparue la contribution de M^{me} Dr Anna Kelterborn-Haemmerli, qui évoquait « L'art, force de vie », source de joie, libération des forces profondes de l'être au seuil de l'inconnaissable. Le dénominateur commun de ces divers exposés était bien de montrer l'éducation esthétique non comme un supplément agréable, non comme une compensation aux rigueurs des disciplines plus « sérieuses », mais un appel constant à la faculté créatrice innée chez chacun. Ainsi chaque être est appelé à créer son propre univers. Plusieurs orateurs soulignèrent les rapports étroits entre l'art et la religion, dès les époques les plus reculées. M^{me} Caroline Del Po (Turin) a fait part de ses expériences dans l'éducation artistique. Au cours des discussions, nos collègues d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, etc. nous ont aussi fait part des particularités de l'enseignement artistique dans leurs pays respectifs.

Nous serions bien incomplets si nous ne mentionnions pas les heures consacrées au chant, sous la direction des pro-

fesseurs Ernest Klug et Armin Reich ; les excursions (Gäbris, Saint-Gall, Kreuzlingen, Meersburg), les films (Appenzell, l'art baroque, Jean-Jacques Rousseau) et tant d'occasions de fraterniser dans l'atmosphère si attachante du Village. Et cette gaie soirée finale, où d'émouvants témoignages de gratitude furent adressés aux directeurs MM. Paul Binkert et Ulrich Bühler, et à leurs collaborateurs, aussi discrets qu'efficaces. Et déjà les regards se tournent vers la 15^e Semaine pédagogique internationale, qui aura lieu vraisemblablement à Trogen, du 16 au 24 juillet 1969. On pense à une suite pratique des exposés de cette année (musique, dessin, étude et textes).

Relevons encore l'esprit cordial qui a enrichi ces journées à la fois sereines et attachantes. La pluie persistante et la température peu estivale n'entamèrent pas le moral des participants, et la « Stimmung » romande ne connut pas d'éclipse... Et merci à nos quatre collègues fribourgeoises de s'être si bien affirmées « romandes » avec nous !

Rappelons que cette Semaine pédagogique, comme les précédentes, était organisée sous les auspices de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, de Fraternité mondiale, et des sociétés pédagogiques de Suisse. Elle s'inscrit dans la ligne des efforts entrepris dès après la guerre au Centre du Sonnenberg (près Braunschweig) pour développer les contacts constructifs et la compréhension internationale. Il existe d'ailleurs une section suisse des « Amis du Sonnenberg », que préside M. Paul Binkert.

A. P.

Corseaux, août 1968.

Guilde de travail, techniques Freinet

Dans sa dernière assemblée annuelle, la « Guilde de travail, techniques Freinet » a changé de dénomination. Il s'agit désormais du

Groupe romand d'école moderne

Pédagogie Freinet

dont voici les responsables :

Président : Jean Ribolzi, av. Druey 13, 1004 Lausanne.

Vice-présidente (secrétariat) : Lucette Meyer, av. de Morges 58, 1004 Lausanne.

Caissier : Pierre Eperon, 1111 Echichens.

Membre : Madeline Gebhard, Traménaz 12, 1814 La Tour-de-Peilz.

Responsables genevois : Georges Grand, route de Veyrier 68, 1227 Carouge ; Albert Spring, 1249 Athénaz ; Jean-Pierre Guignet, chemin de la Grabelle, 1224 Chêne-Bougeries.

Responsable neuchâtelois : André Rochat, rue de l'Helvétie 10, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Pour les collègues qui s'intéressent à la confection d'un fichier scolaire, le GREM organise un cours qui aura lieu le mercredi 11 septembre à 14 h. 30 rue Curtat 18.

Coût : Fr. 25.—, comprenant le matériel et le « Pour tout classer ».

S'inscrire chez : Pierre Badoux, Le Motty, 1024 Ecublens, jusqu'au 6 septembre.

Bureau international de la coopération scolaire

101 bis, rue du Ranelagh, Paris (16^e)

Sur l'initiative de l'Office central français de la coopération scolaire, et pour réaliser un projet élaboré par cet office depuis plusieurs années, a été créé récemment, à Paris, un Bureau international de la coopération scolaire.

Ce nouvel organisme a pour objet, en répandant une

abondante information et en suscitant de fréquents échanges de vues, de diffuser à travers le monde les principes de la coopération scolaire, de faire créer des coopératives de jeunes dans les établissements d'enseignement là où elles n'existent pas encore, d'améliorer, s'il est nécessaire, celles qui existent déjà, de provoquer dans toute la mesure du possible la création d'offices nationaux sur le modèle de l'Office français.

Depuis longtemps, l'OCCE échangeait une correspondance suivie avec 70 pays répartis dans les divers continents.

Nous savons que certains de ces pays, qui n'ont pas de coopératives scolaires, sont très désireux d'être informés avec précision sur les résultats obtenus en France et d'amorcer à leur tour un mouvement coopératif dans leurs établissements d'enseignement.

Le Bureau international fournit des informations et des conseils, en réponse à tous ceux qui s'adresseront à lui. Il prépare aussi la publication d'une revue qui assurera à intervalles réguliers la diffusion d'une information générale susceptible d'intéresser tous les pays disposés à introduire la coopération scolaire dans leur système éducatif.

C'est en effet au niveau des jeunes, enfants et adolescents — sans négliger le côté économique — d'une œuvre essentiellement et éminemment éducative, qu'il s'agit, particulièrement formatrice sur les plans moral, social et civique, comme sur le plan pédagogique. Sa valeur exceptionnelle a été reconnue depuis longtemps par le Ministère de l'éducation nationale français, à tel point que différentes circulaires en ont instamment préconisé l'adoption, et que, en 1963, a été imposé la création d'une coopérative scolaire dans chaque classe de transition, des instructions officielles demandant en outre expressément l'introduction dans ces classes et dans le travail même des élèves d'un constant esprit de coopération et d'entraide permanente.

Il n'est pas douteux que la coopération scolaire ne soit un moyen particulièrement efficace de préparer à la compréhension d'autrui et à une meilleure entente avec les autres. Ne serait-ce pas ce qui expliquerait, au moins partiellement, son succès et l'intérêt profond qu'on lui porte un peu partout ? La preuve est faite en tout cas, en France, après bientôt 50 ans d'expérience et dans un cadre plus modeste, qu'il y a dans la pratique de la coopération scolaire une vertu formatrice et enrichissante incomparable.

On ne peut que souhaiter sa généralisation, pour le bien de tous les jeunes, aux aspirations desquels elle répond si pleinement et si heureusement.

*
* *

Pour le moment et jusqu'à nouvel avis, le siège social du Bureau international est le même que celui de l'Office central français, 101 bis, rue du Ranelagh, Paris (16^e).

Un comité directeur provisoire a été constitué. Il comprend, entre autres :

M. Prévot, président du Bureau international de la coopération scolaire.

M. Toraille, président de l'Office central de la coopération à l'école.

M. Hotier, président de la Commission des relations internationales de l'Office central.

M^{me} Chenon-Thivet, inspectrice honoraire de l'Enseignement primaire, présidente de la commission pédagogique.

M. Davies, secrétaire à l'éducation de l'Alliance coopérative internationale.

M. Barbier, directeur de l'Union suisse des coopératives de consommation.

restaurant	Grands Magasins EPIS D'OR rue du Rhône / pl. Fusterie r. Confédération (Ascenseurs directs) 6 ^e étage — pl. Fusterie
self-service	
la Rochelle	

Restaurant du Signal de Bougy
But idéal de course
Ed. Strange. (Tél. (021) 76 52 00)

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

LE BULLETIN...

« **Fabriquez-nous des régents !** »
ou « **Fabriquez-nous des maîtres spécialisés !** »

D'aucuns ont pensé que mon article où je chantais les louanges de l'Ecole normale (n° 22) était en contradiction avec celui où je parlais de l'Institut pédagogique (n° 16). Voyons un peu.

L'Ecole normale forme des régents, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui, à côté d'une certaine vocation et d'un non moins certain don pédagogique, doivent tout savoir : de la relative mineure de do majeur aux mœurs étranges de la grenouille en passant par la connaissance et la démonstration de l'exercice propre à assouplir la dernière vertèbre lombaire... Des encyclopédies, quoi !

Or l'augmentation du volume des connaissances de l'homme nécessite très tôt une orientation scolaire et le choix entre quelques branches spécialisées. C'est le but de la réforme scolaire. Par conséquent, le maître encyclopédiste doit être remplacé par un maître spécialiste dont la culture générale est acquise avant son entrée dans un « Institut pédagogique ».

Dans la situation actuelle de l'école vaudoise, l'EN, comme je l'ai dit, rempli bien sa tâche.

Dans la perspective d'une réforme de l'école vaudoise, et la création d'une école romande, l'institut pédagogique est la base du système.

On en discute. Dans notre bon canton de Vaud, la discussion est gage d'immobilisme. Il est temps de passer au vote : ceux qui sont pour une réforme de l'école vaudoise sont priés de se manifester...

P. G.

ENSEIGNANTS ET AUTORITÉS

Pour des relations nouvelles et plus fructueuses

Les récents événements de France n'ont certainement laissé aucun enseignant vaudois indifférent. Cette remise en cause des structures, aussi soudaine que violente, a d'autant plus frappé qu'apparemment rien ne la laissait présager en cette période de dépolitisation, d'avènement des technocrates, de société matérialiste et de consommation. Elle a mis en évidence, dans la nation, la présence de deux groupes :

- Le camp de l'ordre, partisan d'une évolution sûre et lente, soucieux des contingences, des possibilités, des réactions éventuelles au point de ne pas craindre l'immobilisme, inquiet d'oser, trop sûr de la passivité de citoyens bien encadrés par les multiples rouages des administrations politiques ou économiques de l'Etat, des partis, des syndicats, de l'Eglise, etc.
- Le camp de la contestation, né d'un sursaut d'individualisme, remettant en cause les structures de la société dans toutes ses activités, réclamant leur adaptation aux besoins et aux idéaux de notre temps, exigeant que l'évolution se mette au rythme du siècle de la vitesse.

Quant aux responsables, soumis à de multiples pressions aussi contradictoires que puissantes, l'eussent-ils voulu qu'ils n'auraient probablement pu conduire à chef et imposer une réforme de l'ampleur de celle dont maï a vu la nécessité apparemment admise par tous les milieux. Pour que tous, autorités comprises, osent en affirmer l'urgent besoin, il n'aura fallu rien moins que l'intervention de la rue, ses manifestations et leurs excès.

La situation dans notre pays n'est pas sans présenter certaines analogies. Le Comité central de la SPV estime donc que même si la répétition chez nous de tels événements semble actuellement ou prochainement improbable, il est indiqué d'en dégager la leçon et d'en tirer une règle de conduite. Dans le domaine qui est le nôtre, la voie a d'ailleurs déjà été clairement indiquée par les associations d'enseignants qui, dès longtemps, ont exprimé le désir que leurs membres soient associés à l'école non seulement au stade exécutif, administratif, mais encore à l'échelon des responsabilités et de la décision. Nous lisons, par exemple, dans le rapport du **Congrès SPR de Montreux**, sous titre Conclusions (p. 185) : « Les autorités doivent tout mettre en œuvre pour revaloriser l'enseignant en l'associant et en le faisant participer davantage aux responsabilités de la gestion scolaire, quitte à modifier dans ce sens la législation. » La résolution IV (p. 188) reprend et complète cette revendication : « Le corps enseignant doit être représenté dans tous les organismes qui s'occupent de problèmes scolaires : formation des maîtres, nominations, traitements, programmes, plans d'études, méthodes pédagogiques, recherche, expérimentation, élaboration de manuels, choix de matériel d'enseignement, construction d'édifices, instances disciplinaires, organisations parascolaires, voyages d'études, respect des normes, conditions de travail. »

Ces demandes rejoignent diverses **recommandations du BIT**. Citons (même rapport, p. 165) : « 85.- Le soin de définir et de faire respecter les normes professionnelles applicables aux enseignants devrait être confié aux autorités agissant en collaboration avec les organisations d'enseignants, soit au corps enseignant lui-même. 88.- Les autorités devraient établir et utiliser régulièrement un dispositif permettant de consulter les organisations professionnelles d'enseignants au sujet de la politique et de l'organisation scolaires, de l'évolution de la situation dans l'enseignement et des effets des

obligations administratives sur le travail des enseignants. 89.- Les organisations d'enseignants devraient être représentées aux conseils d'administration des établissements de formation générale et professionnelle des enseignants et des universités. 90.- Les organisations d'enseignants devraient avoir le droit de participer à l'élaboration de la politique et des normes relatives au recrutement du personnel enseignant et à l'entrée dans la profession. »

En conclusion, le CC de la SPV pense qu'il est opportun et de son devoir de renouveler fermement quelques-unes des demandes essentielles formulées ces dernières années, à savoir :

1. que la SPV soit associée d'une façon permanente :

- à l'élaboration de la nouvelle structure de l'école vaudoise et, en particulier, aux travaux du CREPS (conseil de la réforme et de la planification scolaire),
- à la préparation des projets de révision des lois et règlements sur l'enseignement ou le statut de ses fonctionnaires, etc.,
- à l'étude des problèmes pédagogiques ou professionnels dont le DIP a la responsabilité,
- à la formation des futurs enseignants.

2. que l'article 82 de la loi, traitant de la participation des enseignants à l'activité des commissions scolaires soit appliqué dans toutes les communes et qu'une extension de ses dispositions soit étudiée.

Certes, nos autorités cantonales acceptent déjà volontiers de recevoir des délégations du CC et de s'entretenir avec elles. A l'occasion, il leur est arrivé de demander à la SPV son avis sur des textes légaux qu'elles avaient rédigés ou de l'inviter à proposer des membres pour certaines commissions consultatives. Nous leur en savons gré. Cependant, une accélération du processus visant à associer étroitement l'enseignant, par l'intermédiaire de ses associations, à l'élaboration et à la gestion de « son » école est indispensable et ne saura être que bénéfique. Le zèle, la conscience professionnelle, la vocation de nombre de maîtres et de maîtresses seront encouragés et fortifiés par cette revalorisation effective et officielle de leur profession.

Le CC

Croix-Rouge de la Jeunesse Rencontre de Crêt-Bérard

Chers collègues,

Nous vous rappelons la rencontre de Crêt-Bérard des samedi et dimanche 21 et 22 septembre 1968, avec le programme suivant :

Samedi 21 septembre

- 15 h. Arrivée des participants.
- 15 h. 45 Ouverture de notre rencontre par M. Jean Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse.
- 16 h. Conférence du Dr Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'enfance à Paris : « La santé de nos enfants est-elle protégée à l'école ? ».
- 17 h. 30 Exercices de gymnastique corrective, dirigés par M. Louis Perrochon, inspecteur de la gymnastique.
- 18 h. Discussion libre.
- 19 h. Repas.

- 20 h. 30 Films utilisés par la Croix-Rouge dans un but éducatif. Critique et discussion.
22 h. Répartition des participants dans les dortoirs.

Dimanche 22 septembre

- 8 h. Service religieux facultatif.
8 h. 30 Petit déjeuner.
9 h. Démonstration : le rôle du maître de classe lors de l'enseignement du secourisme par un spécialiste.
10 h. 45 Conférence de M. Jean Pictet, directeur au Comité international de la Croix-Rouge : « Le rôle actuel du CICR et les Conventions de Genève ».
12 h. Repas.
14 h. Comment l'enfant peut-il prendre conscience de son rôle dans la société ? (leçon de dessin par groupe).

- 15 h. Comment organiser une classe dans l'esprit de la CRJ.
15 h. 45 Allocution de M. Ch.-A. Schusselé, directeur du Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.
16 h. Fin de la rencontre.

Afin de nous permettre une organisation digne de vous recevoir, **sans frais pour vous** (sinon le déplacement), nous vous prions de vous inscrire, ou de confirmer votre précédente inscription, jusqu'au 10 septembre 1968.

Pour le canton de Vaud : Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, secrétariat vaudois, ch. du Platane 1, 1008 Prilly. Tél. (021) 24 60 00.

Pour les autres cantons romands : Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, secrétariat romand, route des Acacias 9, 1211 Genève 24. Tél. (022) 42 77 50.

genève

Genève — SPG

Le trésorier remercie vivement tous les collègues qui ont versé en temps voulu leur cotisation 1967/1968.

Malheureusement, trop nombreux sont encore ceux qui ont négligé de le faire, et la trésorerie s'en trouve gênée.

Je leur demande instamment de profiter de l'euphorie de la rentrée pour se mettre en règle, avant l'envoi des remboursements, qui débutera le 15 septembre. N'ayez pas seulement le cœur sur la main, mais mettez aussi la main au porte-monnaie !

Merci d'avance, et bonne rentrée !

P. Haubrechts.

Echos du 77^e cours normal de la SSTMRS

Au moment où paraît ce compte rendu, le cours est clos depuis près d'un mois. Valait-il la peine de parler de cet événement local noyé dans une tragique actualité ? Comme l'*Educateur* n'a pas paru cet été, il doit rétrospectivement informer ses lecteurs du déroulement de ce congrès 1968. Pour se perfectionner, 1756 d'entre eux (dont 3 % d'étrangers) sur 20 000 enseignants suisses du 1^{er} degré ont consacré une partie de leurs vacances (1 à 4 semaines).

Bref historique

Le premier cours normal suisse eut lieu à Bâle en 1884. Il réunit 39 participants venus de 10 cantons. Deux ans plus tard, à Berne, à l'occasion du 2^e cours, fut fondée la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.

Les cours normaux qui se déroulèrent à Genève eurent lieu durant l'été des années suivantes :

N°	Organisateur	Inscriptions
1889	Gilliéron	93 (32 Genevois)
1896	Gilliéron	164 (33)
1927	Th. Foex	155 (16)
1948	L. Dunand	372 (26)
1968	L. Dunand et A. Grillet	2041 (398)

Le cours 1968

(15 juillet - 10 août) a été suivi par 1001 dames et 755 messieurs. Sur les 35 % de romands, il y avait 4/7 de Genevois (la plupart candidats aux Etudes pédagogiques).

Sous la haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur et du Département de l'instruction publique genevois, le cours a été organisé par le CC de la SSTMRS, mais à Genève c'est sous la direction de L. Dunand et A. Grillet, et grâce à leur équipe de collaborateurs, que tout a été réalisé à la perfection.

Les 80 cours étaient répartis en 3 catégories (100 maîtres de cours) :

- 1) cours pédagogiques et psychologiques (4 en français et 5 en allemand) ;
- 2) cours didactiques (11 français et 20 allemand) ;
- 3) cours artistiques et techniques (17 français et 23 allemand).

Le cours qui recueillit de beaucoup le plus d'inscriptions (150,2 semaines) fut celui de « La mathématique à l'école primaire », sous la responsabilité du professeur L. Pauli, aidé de 5 animateurs. L'actualité du sujet, ainsi que la conception nouvelle de sa didactique — séminaires théoriques et ateliers pratiques — expliquent le succès de ce cours. Cela ne diminue en rien la valeur des autres cours, qui **tous répondent au besoin impérieux de perfectionnement continu que ressentent les enseignants pour faire face aux exigences croissantes de leur métier.**

Deux expositions permanentes de matériel didactique et scolaire qu'on trouve dans le commerce avaient été également organisées.

Manifestations annexes

L'ouverture officielle du cours au Grand Théâtre le lundi 15 juillet, par Léon Dunand, fut digne du cadre où la cérémonie se déroulait. En affirmant que l'intelligence passe d'abord par les mains — pensez avec les mains (Denis de Rougemont) — notre ministre de l'Education cantonale, M. André Chavanne, a voulu rendre hommage à tous ceux pour qui la dignité de l'homme ne réside pas seulement dans la tête. M. Gysin, président a-i de la SSTMRS, s'exprimant dans la langue de Goethe, attira l'attention des participants présents (1300) sur le sens d'un tel cours. La cérémonie fut embellie par des concertos de Haendel, Vivaldi et Albinoni, interprétés par l'orchestre de chambre « Musica Praeclassica » que dirige avec talent notre collègue René Probst.

Le 23 juillet vit le parc des Eaux-Vives occupé par plus de 1300 collègues lors de la réception fastueuse offerte en leur honneur par l'Etat et la Ville de Genève.

Signalons le Tour du Petit-Lac en bateau spécial, le 1^{er} août, avec escales à Coppet (visite commentée du château) et Yvoire; les excursions au Salève en car, la descente du Rhône en canot, sans oublier les visites commentées de la Vieille Ville, de l'aérogare de Cointrin, de l'ONU, de l'OMS et de la fabrique Caran d'Ache.

Citons encore la conférence de M. J. Muhlethaler, président de l'EIP; la projection privée du film de Cayatte: « Les Risques du Métier », les concerts de l'OSR, deux récitals d'orgue à St-Pierre, les danses de l'Opéra de Prague et les chœurs de l'Armée bulgare (Théâtre de verdure).

Toutes ces manifestations sérieuses alternaient avec le Bal musette des Moraines et la croisière nocturne dansante, tandis que les sportifs avaient le choix pour s'entraîner entre la piscine des Vernets et les terrains de basket-ball ou de volley-ball, par l'entremise de l'AGMEP.

Enfin, pour couronner tant les réjouissances que le travail accompli dans les 10 écoles mobilisées par nos hôtes studieux, la SPG et la SGTM avaient préparé une soirée « fin de cours », pour le 8 août, à la salle communale de Troinex, avec repas (350 convives), spectacle de variétés et danses. Ce fut le clou des joies annexes.

Toutes ces distractions avaient été minutieusement programmées par le grand maître ès gaietés que fut J.-J. Maspero, l'un des principaux artisans du succès psychologique de ce 77^e Cours normal.

Si ce compte rendu, à la fois trop bref et trop long, mérite une conclusion, je ne la vois que sous la forme d'un souhait: Que nos hôtes de l'été 1968, tête et mains pleines, conservent chez eux, avec leurs moissons, le souvenir d'un séjour où l'amitié n'aura pas été le moindre enrichissement.

E. F.

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

SUISSE Fr. 21.-; ÉTRANGER Fr. 25.-

neuchâtel

Comité central

Séance du 25 juin 1968 à Neuchâtel, président Claude Zweiacker, président.

Protection juridique

Du fait de leur appartenance au syndicat, les membres de la SPN affiliés à la VPOD jouissent d'une protection juridique assurée par l'intermédiaire du secrétariat syndical. A la suite de l'égalisation des cotisations et donnant suite aux promesses qui avaient été faites, le CC a entrepris des démarches auprès d'une compagnie d'assurances et mis au bénéfice du même avantage les membres non VPOD. Le contrat signé avec la CAP prévoit la couverture des frais de défense juridique jusqu'à concurrence de Fr. 50 000 par cas. La prime de Fr. 2.50 par membre est comprise dans la cotisation globale.

Enseignants étrangers

La SPN avait exprimé son inquiétude au Département de l'instruction publique quant à l'engagement de maîtres étrangers pour pallier la pénurie persistante. En effet, nous connaissons mal les qualifications et la valeur des titres de ces collègues, et l'on peut penser que leur enseignement risque de s'écarter du caractère local, sinon suisse que nous souhaitons voir maintenu dans nos écoles primaires.

La réponse du DIP est en mesure de nous rassurer partiellement. L'engagement de personnel étranger n'est envisagé qu'en tout dernier ressort, il permet d'éviter la surcharge des classes existantes. Il est toutefois fait avec circonspection, les candidats sont examinés avant leur engagement, et celui-ci n'est conclu que pour une période de 6 mois. Si le candidat donne satisfaction, son contrat peut être renouvelé

de 6 en 6 mois il lui est en outre offert de passer les épreuves du Brevet d'aptitudes pédagogiques. Le nombre des engagements conclus est relativement restreint, une vingtaine de cas au cours des quatre dernières années.

Le vrai problème de la pénurie se situe au niveau du recrutement à l'Ecole normale, ce problème sera repris en automne et fera l'objet d'une entrevue avec les services du DIP.

Passages moderne-préprofessionnelle

On sait que les modalités de passage d'une section dans l'autre ont été arrêtées par un règlement paru dans un Bulletin officiel. On y lit entre autres qu'un élève non promu à la fin de 2^e M doit, s'il passe en PP, reprendre au niveau de la 2^e. Il semble cependant que certains cas ont été traités contrairement au règlement, et parfois en sous-main par les autorités scolaires.

C'est pourquoi, le CC demande à tous les collègues qui auraient eu connaissance de telles irrégularités de les signaler sans tarder au CC, car de telles manœuvres dévalorisent la section préprofessionnelle, et de plus, les élèves en question n'ont aucune chance de succès en PP s'ils ont échoué en moderne.

Clés de collègue

En réponse à la lettre de la SPN demandant au DIP de recommander aux autorités scolaires locales de permettre le libre accès de leurs locaux de travail aux enseignants en leur fournissant une clé ad hoc, le département estime que cet objet est du ressort exclusif des autorités communales.

Cette réponse ne nous satisfait pas, car si l'on dissocie le cas personnel du collègue Robert du problème général,

l'obstination et la mauvaise volonté de certaines communes vont à l'encontre d'une politique de saine cogestion dont on parle beaucoup ces temps.

Le CC est donc d'accord sur le fond avec la revendication du collègue Robert. Comme ce dernier le signale du reste dans son manifeste paru dans la presse et publié en Tribune libre dans l'« Educateur » N° 25, plusieurs communes du canton accordent déjà depuis longtemps cette confiance à leur personnel enseignant. Il est certes regrettable que ce problème ait pris à Neuchâtel un tour personnel déplaisant. Tout en soutenant le principe que tout enseignant doit avoir librement accès à sa classe, le CC désapprouve les méthodes que le collègue Robert a employées.

Statut des enseignants

Le secrétariat romand VPOD a remis à M. Clottu, chef du Département de l'instruction publique un texte contenant les propositions de modifications au projet de statut préparé par le département.

Ces propositions émanent des sections de la SPN et du syndicat des enseignants secondaires.

La lettre d'accompagnement insiste particulièrement sur quatre postulats qui ont été considérés, dans les assemblées de sections, comme fondamentaux :

1. *Représentation.* Le corps enseignant demande à être associé, par le moyen de ses organisations professionnelles, aux décisions concernant l'école. Celles-ci doivent être admises à faire valoir leur droit de représentation dans tous les organismes s'occupant de problèmes touchant à l'école.

Le département et les organisations professionnelles collaborent dans toutes les questions d'ordre pédagogique et touchant au statut des enseignants et à son application.

On passe ainsi du stade de la simple consultation à celui de la collaboration, ceci, dans l'intérêt même de l'école.

Des membres du corps enseignant, mandatés par les organisations professionnelles font partie de droit, avec les mêmes prérogatives que les autres commissaires, des commissions scolaires. Leur nombre s'élève au tiers des membres de la commission.

Il s'agit là de la reprise des résolutions votées à l'assemblée générale de la SPN à Dombresson.

2. *Domicile.* Les membres du corps enseignant, relevant d'un statut de droit cantonal, ne doivent plus être contraints d'habiter la commune où ils exercent leurs fonctions. Il est temps d'accorder au corps enseignant cette liberté de domicile dont disposent les salariés de l'économie privée, et également le personnel de l'Etat.

3. *Organisme de recours.* Une commission mixte de recours doit être constituée et présidée par un juge neutre.

Le principe de cette commission paritaire est une application de la « Recommandation internationale sur la condition du personnel enseignant » votée par une commission de l'UNESCO.

4. *Perfectionnement professionnel.* Le corps enseignant doit être mis en mesure de parfaire ses connaissances pédagogiques, scientifiques et techniques par le moyen de colloques, de journées d'informations, de cours de perfectionnement, de stages. Ces cours et stages sont obligatoires ou facultatifs, ils sont organisés dans le cadre de l'horaire scolaire.

D'autre part, les autorités compétentes encouragent le perfectionnement des enseignants en leur accordant des réductions d'horaire avec maintien du traitement; des congés d'études non payés, mais pour lesquels pourraient être accordés des subsides; la publication de travaux de recherche en rapport avec l'enseignement.

La discussion du statut reprendra dès la rentrée. Il va de soi que les pourparlers dureront un certain temps encore.

Nous aurons sans doute à revenir ultérieurement sur l'un ou l'autre objet du statut.

Enseignants auxiliaires

Nous avons déjà parlé en son temps du travail de cette commission officielle à laquelle la SPN était représentée. Avant d'adopter définitivement les mesures proposées, le DIP a tenu à avoir l'avis des enseignants. C'est pourquoi il a publié un projet de rapport. Ce document est entre les mains du CC et des présidents de sections. Nous en donnons ici les lignes générales.

Justifications. Le recours aux services d'auxiliaires engage les autorités, au moment où la durée se prolonge. Aux facteurs d'ordre administratif et pédagogique viennent s'ajouter des facteurs humains.

Parmi les auxiliaires maintenus à leur poste, un bon nombre font preuve d'évidentes qualités pédagogiques.

Situation actuelle. Au 1^{er} mai 1968, les écoles primaires du canton comptaient 25 auxiliaires dont la situation mérite d'être examinée: 24 femmes et un homme.

Les âges s'échelonnent de 21 à 62 ans, et la durée de l'activité pédagogiques de 6 mois à 13 ans.

Tous les auxiliaires ont reçu une formation de base à orientation pédagogique, si minime soit-elle.

Modalité de travail du groupe. La commission spéciale a cherché avant tout à éviter l'ouverture d'une 3^e voie d'accès à la carrière pédagogique. C'est pourquoi, elle n'a pas voulu établir un règlement engageant l'avenir, mais a procédé à une étude particulière des cas actuellement en suspens.

Examen des cas particuliers. De la liste arrêtée au 1^{er} mai 1968, 14 personnes pourraient être invitées à s'astreindre à la formation complémentaire envisagée qui, en cas de réussite, leur ouvrirait l'accès à la stabilisation.

Trois auxiliaires pourraient, en raison de leur âge bénéficier d'une stabilisation particulière (58 ans et plus).

Six auxiliaires auraient la possibilité de suivre régulièrement l'Ecole normale ou de se préparer au BAP. Pour elles, toute autre forme de stabilisation est exclue.

Deux auxiliaires, enseignant dans des classes d'accueil pour étrangers pourraient être mis au bénéfice d'une stabilisation « à terme », c'est-à-dire tant que de telles classes existeront.

Conditions de stabilisation. Pour pouvoir bénéficier de la stabilisation, les auxiliaires devront répondre aux exigences suivantes :

1. Faire preuve de connaissances scolaires atteignant au moins le niveau de fin de 4^e PP.

2. Afin de compléter et d'affermir les connaissances pédagogiques, les candidats pourront être astreints à des cours normaux, à des travaux de recherche personnelle, à des exigences et des contrôles quant à la préparation des leçons.

Des épreuves éliminatoires de connaissance témoigneront du niveau atteint au terme du délai fixé.

Des contrôles périodiques et des épreuves pratiques finales permettront de jauger la valeur pédagogique des candidats à la stabilisation. Ces dernières sont également éliminatoires.

Portée de la stabilisation. Les candidats ayant satisfait dans le délai fixé aux exigences, recevront une autorisation d'enseigner dans les écoles du canton. Ils pourront donc poser leur candidature à des postes vacants; toutefois, en cas de concurrence, ils ne sauraient avoir la préférence sur des porteurs de brevets reconnus.

Le traitement des auxiliaires stabilisés restera frappé d'une réduction de 5 %.

Conclusions. Le groupe de travail s'est limité à l'examen des cas actuellement en suspens. Il n'a pas voulu établir des règles engageant l'avenir. La pénurie est toutefois loin

d'être résorbée, il convient, par une information systématique et convaincue dans les dernières années de gymnases, de revaloriser dans l'esprit des jeunes la profession d'instituteur.

Assurance maladie. Un brève entrevue avec les représentants des caisses-maladie « Fraternelle de Prévoyance » et « Chrétienne sociale suisse » permet de poser les bases d'un nouveau contrat, rendu nécessaires par les dispositions nouvelles de la LAMA. Ce nouveau contrat, une fois établi et paraphé, sera porté à la connaissance des intéressés.

Cotisations. Si les montants des cotisations des membres actifs (Fr. 150) avait été fixé et admis par l'assemblée des délégués, il n'en avait pas été de même pour les autres catégories de membres. Le CC détermine le montant des cotisations des diverses catégories de membres comme suit :

Membres en congé : (VPOD et non VPOD) Fr. 24.— annuellement.

Membres retraités VPOD : Fr. 45.— sans le service de l'« Educateur », ou Fr. 57.— avec l'« Educateur ».

Membres retraités SPN : Fr. 24.— sans le service de l'« Educateur », ou Fr. 36.— avec l'« Educateur ».

Ces cotisations donnent droit à la défense des intérêts matériels, à la possibilité de rester membre collectif des assurances (maladie et accidents) ; pour les retraités VPOD, viennent s'ajouter l'abonnement à « Services Publics », et la caisse au décès.

Désormais donc, les collègues retraités, s'ils en font la demande, et moyennant une modique participation pourront continuer à recevoir l'« Educateur ».

Membres auxiliaires des sections : Fr. 10.— par année.

Membres honoraires cantonaux, de section, et membres d'honneur SPN : exonérés de toute cotisation. Comme jusqu'ici, les membres d'honneur SPN bénéficient du service gratuit de l'« Educateur ».

Prix pédagogique. Le CC, en vertu du règlement provisoire adopté précédemment décide d'accorder le premier « Prix pédagogique SPN » au cinéaste français André Cayatte, dont le récent film « Les Risques du Métier » a contribué largement dans le public à faire comprendre la responsabilité, la grandeur de la tâche, et les dangers inhérents à la fonction d'instituteur. Ce premier prix sera d'un montant de Fr. 2000.—.

Concours « Têtes et jambes ». Cette manifestation de la société est destinée à faire connaître notre activité dans le public, et à intéresser nos collègues et leurs élèves à des activités tant culturelles que physiques. La mise sur pied de cette action est confiée à une commission de 13 membres que présidera notre ancien président du CC : Marcel Jaquet.

G. B.

Bienvenue. Les collègues suivants ont demandé leur admission dans la SPN :

Mmes et Mlles Hélène Guillaume, Micheline Matthey, institutrices à Neuchâtel, et Maria Porret, institutrice à Boudry.

MM. Daniel Steiner, instituteur à Peseux et Robert Zuber, instituteur à Boudry. Qu'elles et ils soient les très bienvenus au sein de notre association professionnelle.

G. B.

Problèmes syndicaux

Les membres du Comité central, ainsi que les représentants de nos collègues des enseignements secondaire et professionnel étaient invités, le mercredi 19 juin, à une réunion dont le thème était le suivant : « Examen très large des problèmes posés par le syndicalisme enseignant romand et suisse ».

Cette séance, présidée par M. Michel Hunziker, et à la

quelle participait M. Max Arnold, secrétaire-dirigeant de la VPOD, M. C. Cardinaux, et M. W. Schupbach, secrétaires fédératifs, fut enrichissante et se déroula dans une ambiance très sympathique.

Différents points furent évoqués :

— Corps enseignant minoritaire dans l'ensemble de la VPOD.

— Incidents lors du congrès de Genève.

— Motions et résolutions.

— Syndicat d'enseignants.

— Recrutement des membres (surtout en dehors du canton).

Il appartenait donc au collègue Max Arnold de répondre aux questions et objections du corps enseignant. Il le fit avec le plus de clarté possible et donna d'utiles renseignements au sujet de quelques projets de la VPOD.

Mais il était à prévoir que de nombreuses questions ne pourraient être résolues ; cette réunion a en fait ouvert un dialogue entre les dirigeants VPOD et le corps enseignant neuchâtelois. Cet échange de vue continuera et il nous sera certainement profitable.

M. D.

Exposition d'art roumain

A nouveau, M. Jean Gabus, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a réussi ce tour de force de réunir les pièces les plus rares pour monter une exposition de toute première valeur. Grâce à la réputation qu'il a acquise depuis de nombreuses années, M. Gabus obtient aisément à peu près tout ce qu'il désire. Et bien mal avisé serait celui qui resterait indifférent à cette manifestation d'art unique, à cette occasion exceptionnelle de comprendre un peu l'âme d'un peuple mal connu.

Les objets qui figurent dans cette prestigieuse exposition proviennent du trésor national roumain. Objets précieux remontant jusqu'à la préhistoire : pièces de céramique, parmi les plus brillantes de cette époque, puis un casque d'or du IV^e siècle avant J.-C., des sculptures en marbre de l'époque romaine, des œuvres datant de l'invasion des Barbares ; du Moyen Age au XVII^e siècle, ce sont des icônes sur bois ou sur verre ; l'art des brodeurs est représenté par de splendides voiles liturgiques ou princiers. De surcroît sont exposés des manuscrits aux superbes enluminures. Une immense peinture murale d'un monastère est reproduite sur l'une des parois du musée. Les galeries de l'étage sont occupées par l'architecture démontrant en particulier l'évolution de l'habitation en Roumanie. Au total, quatre cents œuvres qui sont autant de preuves de la confiance et de l'amitié dont nous honorons ce peuple.

Il est remarquable de penser que la Roumanie ait pu conserver intacte sa culture latine comme en un îlot dans le monde slave, qu'elle ait pu sauvegarder son génie intégralement en dépit de cette proximité. Trois Etats : la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie forment une communauté qui fut unifiée par le Traité de Versailles. On n'y connaît pas de dialectes et cette harmonie se retrouve dans le domaine artistique. A notre admiration s'ajoute une sympathie spéciale créée par la fraternité linguistique du roumain avec le français.

La Roumanie passe pour le pays de l'est le plus avancé. Bucarest fut même appelé le Paris de l'Est.

Nul ne doit se priver du grand privilège qu'offre M. Gabus au public romand.

L'exposition est ouverte durant six mois, soit jusqu'au début de janvier 1969.

W. G.

jura bernois

Porrentruy : Vers la construction de la nouvelle école normale

Dans les numéros des 10, 13 et 20 août derniers, la Direction cantonale des travaux publics a annoncé la **mise en soumission des travaux** de construction de la nouvelle école normale (acceptée par la votation populaire du 9 avril 1967). Voilà une nouvelle réjouissante. Rappelons simplement que les premières propositions en la matière remontent au 5 décembre 1954, date à laquelle l'Ecole cantonale et l'Ecole normale demandèrent au gouvernement, dans un rapport commun, la construction d'une nouvelle Ecole normale et la cession, à l'Ecole cantonale, du bâtiment ainsi devenu libre.

Le 1^{er} mai 1955, M. Simon Kohler, alors député et membre de la Commission d'économie publique, annonçait, lors du fameux meeting où fut proposé le transfert de l'EN au Château, que le gouvernement envisageait plutôt la construction, à Porrentruy, d'un nouveau bâtiment pour l'Ecole normale.

Treize ans pour arriver à chef, voilà une belle épreuve de patience ! Relevons que le directeur actuel de l'Instruction publique qui, en 1955, annonçait la décision rappelée ci-dessus, fut tout au long de ces années un défenseur actif et convaincu du projet en question. Projet dont il sut démontrer l'urgence dès son arrivée au gouvernement. Le début des travaux est prévu pour cet automne.

Ce long chapitre de l'histoire de l'Ecole normale pourrait s'intituler : « Ad augusta, per augusta ! »...

divers

Enquête sur la radioscolaire

Désireuses d'améliorer les émissions radioscolaires, de les rendre plus efficaces et de les adapter toujours mieux aux besoins de l'enseignement, la Radio romande et la Commission régionale romande m'ont chargé d'établir un rapport de base. Il est nécessaire que celui-ci tienne compte de l'opinion des principaux intéressés. Aussi vous serais-je reconnaissant si vous acceptiez de me faire part de votre avis sur ce sujet. J'ai pensé faciliter les choses en préparant le questionnaire ci-dessous. Cependant, il est évident que celui-ci n'est qu'un guide, qu'il est parfaitement possible de ne pas répondre à toutes les questions et même de donner tout à fait librement son avis. Il n'est pas nécessaire de recopier les questions. La référence aux numéros de celles-ci permettra de donner son opinion de façon très laconique.

D'avance, j'adresse mes remerciements très vifs à tous ceux qui m'écriront. Je souhaite recevoir leur réponse d'ici au **16 septembre 1968**, au plus tard. L'envoi est à adresser à Eric Laurent, préposé à la recherche et à l'information pédagogiques, faubourg de l'Hôpital 65, **2000 Neuchâtel**.

E. Laurent.

Questionnaire

1. Seriez-vous favorable à l'extension du nombre des **émissions** radioscolaires réparties éventuellement **sur cinq jours de la semaine** ?
2. Dans plusieurs pays, la radioscolaire réalise des émissions qui sont de **véritables leçons** aidant le maître dans l'accomplissement de son plan d'étude. Seriez-vous favorable à l'introduction de telles leçons radiodiffusées ?
3. Le 25 novembre 1966, une émission intitulée « Le calcul mental dans la vie de tous les jours » engageait les enfants à **participer de façon active** à la diffusion. Approuvez-vous ce genre d'émission ?
4. Pensez-vous qu'il serait utile de diffuser des **séries de leçons** portant **sur un point du plan d'étude**, par exemple : en histoire, La Renaissance ?
5. En particulier, seriez-vous favorable à la **diffusion hebdomadaire**, tout au cours de l'année, d'une leçon d'allemand complétant les leçons ordinaires du maître ?
6. Seriez-vous favorable à l'**attribution fixe d'un ou deux jours de la semaine à certains degrés d'enseignement**, par exemple : le lundi : émissions destinées au degré inférieur, le mardi, celles destinées aux 3^e et 4^e années, etc.

7. Au contraire, pensez-vous qu'il vaudrait mieux consacrer, par exemple, le lundi au calcul, le mardi à l'histoire, le mercredi à des émissions supplétives diverses, etc.
8. Quels sont à votre avis les **points du plan d'étude** qu'il y aurait intérêt à **diffuser à la radioscolaire** ?
9. Quels sont les sujets **hors plan d'étude** qui vous paraîtraient intéressants pour les émissions dites supplétives ?
10. Comment voyez-vous la **répartition des émissions** destinées à l'école, **entre la télévision et la radio** ?
11. Etes-vous favorable à l'**édition de fiches pédagogiques** destinées aux maîtres, du genre de celles qui ont été fournies pour les émissions d'automne 1968 ou de celles qui sont publiées pour les émissions de TV scolaire ?
12. Avez-vous d'autres propositions ou des remarques à faire ?



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les **gares ainsi qu'aux stations L-O** d'Ouchy et du Flon.



Ils s'en souviennent



Il y a quelques semaines, vous avez montré à votre classe, dans le microscope stéréoscopique Kern, de quoi se compose une fleur de pommier. Aujourd'hui, vous êtes étonné de constater que vos élèves se souviennent encore de tous les détails. C'est que l'image stéréoscopique qu'ils ont vue de leurs deux yeux reste dans leur mémoire.

C'est pourquoi le microscope stéréoscopique Kern est un moyen extrêmement utile dans l'enseignement des sciences naturelles.

Le grossissement se choisit à volonté entre 7x et 100x. Divers statifs, tables porte-objets et éclairages offrent au microscope stéréoscopique Kern des possibilités d'emploi pratiquement illimitées. L'équipement de base est d'un prix avantageux. Il peut se compléter en tout temps comme on le désire.

Contre envoi du coupon ci-dessous, nous vous remettons volontiers le prospectus.



Kern & Cie S.A. 5001 Aarau
Usines d'optique et de mécanique
de précision

Veuillez m'envoyer s.v.p. le prospectus et le prix courant des microscopes stéréoscopiques Kern.

Nom _____

Profession _____

Adresse _____

Pour les promenades d'école
choisissez

La Bettmeralp (1950 m.)

Terrasse ensoleillée avec vue splendide
sur la vallée et les Alpes.

Bettmeralp, ce centre de superbes excursions, est à 10 minutes (cabines pour 50 personnes) de la station FO (10 km. de Brigue).

Nous vous proposons les excursions suivantes :

Bettmeralp - Bettmer et Blausee - forêt d'Aletsch - Riederfurka - Riederalp et Bettmeralp : 3-4 heures.

Bettmeralp - Bettmerhorn retour : 4-5 heures.

Bettmeralp - Eggishorn (avec course de la montée) retour : env. 5 heures.

Autour du Bettmer et Eggishorn (Kühboden sud, Märjelenalp nord) : 7 heures.

Pour tous renseignements : **Betriebsleitung LBB, 3981 Betten (VS). Tél. (028) 5 32 81.**

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Ecole-Club Migros Genève

désire engager trois maîtres pour cours dans
section « Enfants » (moins de 12 ans)

Cours INITIATION MUSICALE
Méthode CANTACOLOR

ALLEMAND
Méthode audio-visuelle
ANGLAIS
Méthode audio-visuelle
Didier

Horaire Jeudi matin

Faire offres à **W. QUENON**, directeur
3, rue du Prince
1204 GENÈVE

Transports Allaman - Aubonne - Gimel

Courses à la plage d'Allaman et au Signal-de-
Bougy durant la belle saison.

Gare d'Aubonne
Tél. (021) 76 50 15

LE SPORT...
FORME LA JEUNESSE

Adressez-vous
au
spécialiste



A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir



Pour vos courses scolaires, mon-
tez au Salève, 1200 m., par le
téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 **Genève-
Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les
Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront
donnés au : Téléphérique du Sa-
lève - Pas de l'Echelle (Haute-
Savoie). Tél. 38 81 24.

Pour les machines cartonnage et relieur,
adressez-vous à la fabrique de machines



Jos. Hunkeler 4806 Wikon

Tél. (062) 8 19 68

cisailles à carton — massicots — presses
grand choix

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

CAFÉ ROMAND

 St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

A vendre,

ENCYCLOPÉDIE POUR TOUS,
ouvrage didactique en 5 volumes. Editions LIDIS.
Ouvrage à céder pour Fr. 400.— (valeur neuve :
Fr. 560.—).

Renseignements : tél. (038) 9 05 60.

CARAN D'ACHE



« Gouache » CARAN D'ACHE

Couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile !

Etui de 15 couleurs 11.15
Etui de 8 couleurs 5.25 et 6.45

Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs 14.25

Papeterie St-Laurent Charles Krieger

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

VR Chemins de fer neuchâtelois

RVT Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

CMN Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin



Société vaudoise et romande de Secours mutuels COLLECTIVITÉ SPV

La CAISSE-MALADIE qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE,
Tél. 23 85 90

Ecole protestante d'altitude, Feydey s/Leysin,
cherche

instituteur

(classe de 15 élèves), degrés primaires.

Entrée début septembre ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitæ détaillé, photographie et références, à

EPA, Les Sapins, 1854 Feydey s/Leysin.

Ouverture de notre RESTAURANT LIBRE-SERVICE

250 places assises

4^e étage

Bien servi — vite servi — prix légers — pas de pourboire

Dès 18 h. 30,
accès rue Chaucrau 3

2 ascenseurs directs

Grands Magasins
au centre
Rue St-Laurent 24-30 Lausanne



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS

cherche, pour son

CENTRE DE FORMATION à Zurich,

collaborateur

Ce futur cadre s'occupera de la formation du personnel et des cadres, notamment des entreprises situées en Suisse romande. Il collaborera à l'établissement des programmes de formation et des cours, au choix des méthodes d'enseignement. Il sera appelé à donner lui-même des cours et à animer des séminaires.

Nous demandons :

- formation secondaire ou universitaire ;
- expérience pédagogique ou d'animateur ;
- de l'intérêt pour les méthodes modernes de formation ;
- expérience des questions de personnel ;
- très bonnes connaissances de l'allemand parlé.

Nous offrons :

- champ d'activités variées et en plein développement ;
- salaire en relation avec l'importance du poste ;
- avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

Les personnes intéressées par une situation d'avenir sont priées d'envoyer leur candidature au

chef du personnel de

MIGROS GENÈVE

Case postale
1227 CAROUGE

Aux Editions Life

A paraître dans la nouvelle collection JEUNESSE, les 4 premiers titres dédiés spécialement aux jeunes lecteurs :

La Mer	Comportement animal
Les Mammifères	Les Poissons
Les Oiseaux	Les Reptiles
Le Désert	L'Univers

format 21 × 26 — relié — 128 pages dont 1/3 en couleurs.

Le volume : **Fr. 13.—**

Envoi de prospectus sur demande.

Agent général : **J. MUHLETHALER**
GENÈVE

En vente dans toutes les librairies.



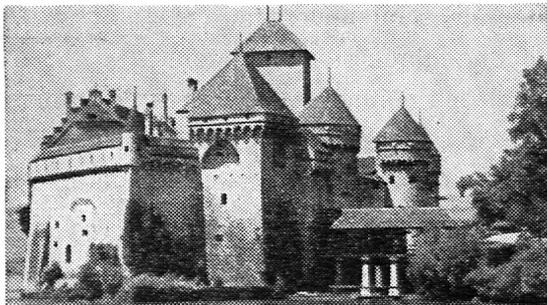
Les élèves aiment manger au restaurant

Une course d'école est encore plus belle si elle comprend un repas en commun dans un restaurant sympathique.

Après le grand air, les enfants aiment pouvoir se reposer et faire un bon repas à une table accueillante et dans une salle où ils sont à l'aise.

Les restaurants DSR vous offrent toujours une cuisine simple mais savoureuse, à **des prix DSR**. Et, bien sûr, une quantité de jus de fruits et d'eaux minérales, **source de santé pour tous**.

Mettez DSR à votre programme. Notre secrétariat, à Morges, 23 rue Centrale, vous renseignera sur nos conditions avantageuses.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

ESPAGNE

Nous cherchons, pour 4 enfants de 5-10 ans en Espagne,

institutrice ou gouvernante

Parfaite notion de français et d'anglais exigée.

Bonne et stable situation.

Voyage annuel en Suisse payé.

Vous recevrez plus d'informations sous chiffre **S 78798 G** à **Publicitas SA, 9001 Saint-Gall**.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN

Deux assurances
de bonne compagnie



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

**Vaudoise
Vie**

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

**Rabais sur
les assurances accidents**

J. A.
1820 Montreux 1